AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP24-6-63259972

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction
Départementale de l'Agriculture
à Châlons-sur-Marne

Bulletin n° 18 — 18 juin 1974

VIGNE

Mildiou : Il convient de renouveler le traitement recommandé dans notre avis du 7 juin. Etant donné le caractère localisé des orages ne pas attendre un nouvel avis pour appliquer un nouveau traitement après des pluies de l'ordre de 15 mm.

Oïdium : Poursuivre la protection contre ce champignon. Dans les vignes en cours de floraison utiliser de préférence un soufre en poudrage.

GRANDE CULTURE

Tordeuse des pois : Il est conseillé de réaliser, à réception de cet avis, un traitement sur les cultures de pois non intéressées par un précédent avis et n'ayant donc pas encore reçu de protection.

MISE EN GARDE AU SUJET DE LA TORDEUSE DES CEREALES (CNEPHASIA PUMICANA)

Début avril nous avons publié une note sur la tordeuse des céréales.

Cet insecte, probablement d'origine méditerranéenne, s'est révélé dommageable depuis 1965 dans la région de Malesherbes.

En 1970 sa présence a été constaté dans le département de l'Aube où des dommages sérieux ont été observés à partir de 1972.

La zone infestée, a depuis 1970, eu tendance à s'étendre d'environ 5 à 10 km par an particulièrement vers le Nord-Nord-Est. et pour cette campagne les points extrêmes de pullulation se situaient à la latitude de Châlons sur Marne.

Nous venons d'être alertés par la présence de foyers importants dans la Vallée de la Suippe, en limite des Ardennes, à quelques 40 km au Nord de la zone contaminée. Si les dommages sont encore limités dans ce secteur ils laissent présager des attaques sérieuses pour la prochaine campagne.

Il est probable que le parasite s'est également implanté dans d'autres secteurs et il importe que les premières attaques soient décelées afin d'éviter par la suite des dommages considérables.

Actuellement les dégâts s'observent facilement sur escourgeons et sur blés d'hiver :

- sur escourgeon les chenilles provoquent la rupture de la tige : l'épi pend, desséché le long de la plante avant de tomber.

- sur blé on observe rarement d'épi détruit ; par contre les épillets jaunâtres (comme dans le cas d'une attaque de fusariose) sont assez fréquents. D'autre part les glumes et glumelles présentent des trous et des grains sont détruits.

Tout échantillon douteux peut nous être adressé aux fins d'identification.

P.160

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Les risques sont plus importants à proximité des bois ou des rideaux d'arbres.

Il n'est pas inutile de rappeler que le cnephasia est un parasite de première importance puisqu'il peut compromettre très gravement les récoltes de céréales.

Par contre la lutte contre cet insecte est aisée mais à la condition d'intervenir en temps opportun et de ne pas se laisser surprendre.

Nous tenons à la disposition des intéressés la note complète diffusée par notre Station sur ce parasite début avril.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

R. PARIS

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.